



Groupement · Etudes · Formation · Conseil · Animation

OF n° 84691569369

SIRET 827 887 761 00019

<http://gefca-asso.fr>

Performance et qualité de vie au travail des salariés concernés par la Sclérose en Plaques : pour une inclusion réussie en entreprise

Intervenant

Christine CROUZET Coach professionnelle et Formatrice certifiée, Référent handicap.

Contexte

Vous êtes conscient de l'importance de l'inclusion et du soutien aux personnes en situation de handicap, car elle représente une dimension à part entière de la Responsabilité Sociale et Environnementale de votre entreprise.

En 2020, près de 12% des actifs en France ont déclaré avoir une reconnaissance administrative de leur handicap. Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes handicapées non déclarées ou celles qui ne bénéficient pas de reconnaissance administrative ni les aidants familiaux qui représentent 10 à 20% de la population.

Pour mieux comprendre et mieux intégrer les salariés touchés par une maladie chronique, nous vous proposons une formation spécifique. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour mettre en place des pratiques inclusives et soutenir efficacement les salariés touchés par la Sclérose En Plaques, au sein de votre entreprise.

Une formation enrichissante, visant à favoriser la qualité de vie au travail, où vous apprendrez à créer un environnement de travail respectueux, inclusif et favorable à la diversité.

Objectifs de formation

Cette formation vise à :

- Comprendre les impacts spécifiques liés à la SEP en milieu professionnel
- Concevoir des stratégies de soutien et d'adaptation au sein de l'entreprise

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les bénéficiaires seront en mesure de :

- Connaître les principales spécificités d'une maladie évolutive telle que la Sclérose En Plaques
- Accueillir un salarié en situation de handicap
- Proposer des adaptations au poste de travail et aménagements raisonnables
- Renforcer les réseaux professionnels
- Partager des bonnes pratiques.

Contenus

- Représentations de la maladie/du handicap (stéréotypes et préjugés)
- Définition, symptômes, manifestations et avancées des traitements de la Sclérose En Plaques
- Droits et obligations des salariés en situation de handicap, des proches aidants et des employeurs
- Accès aux ressources de compensation et de soutien.

Méthodes mobilisées

La formation s'appuie essentiellement sur des méthodes participatives et actives :

- Présentations interactives
- Études de situation
- Jeux de rôle
- Témoignages de personnes concernées.

Modalités d'évaluation

Questionnaires pré et post-formation pour évaluer les connaissances et la perception des participants
Évaluation des acquis à l'entrée / évaluation de l'atteinte des objectifs / évaluation de satisfaction.

Public

La formation peut s'adresser conjointement :

- Aux responsables des ressources humaines, référents handicap, managers et tout professionnel impliqué dans la gestion des ressources humaines ou le soutien aux employés en entreprise
- Aux salariés concernés.

Nombre de participants : minimum 6 personnes, maximum 12 personnes par session.

Format

Deux demi-journées en distanciel

La formation peut être organisée sur une journée continue en présentiel (sur demande).

Tarif

Tarif individuel 450 € nets de taxes. Tarif intra-entreprise, sur devis.

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par votre opérateur de compétences (OPCO) au titre du plan de développement des compétences.

Ils peuvent être déduits du montant de la contribution brute OETH (art. D. 5212-23 du code du travail).

Le règlement de l'inscription donne lieu à l'envoi du guide « SEP : Santé Et Pairs » sur la Sclérose En Plaques.

Dates

Les jeudis : 21 et 28 mars – 11 et 18 avril – 16 et 23 mai – 13 et 20 juin 2024 de 9h à 12h30.